Projet d'école 2011-2014

Une démarche pour élaborer le nouveau projet d'école

1- Vue d'ensemble du projet

2- Aides annexes:

- Eléments chiffrés du constat 2011
- Champs d'analyse (le pourquoi du constat): points forts/points à améliorer
- Objectifs de l'école dans les champs sélectionnés
- Actions à mettre en œuvre dans les champs sélectionnés
- Indicateurs de réussite

3- Echéancier

1- Vue d'ensemble du projet

Eléments chiffrés du constat 2011
Champs d'analyse (le pourquoi du constat): points forts/points à améliorer
Objectifs de l'école dans les champs sélectionnés
Actions à mettre en œuvre dans les champs sélectionnés
Indicateurs de réussite

2- Aides annexes

Éléments chiffrés du constat

A partir du tableau de bord de l'école, prélever les indicateurs suivants pour l'analyse:

	Éléments spécifiques à l'école par rapport au département et/ou au niveau national
Fluidité des parcours et réduction des redoublements	Proportion d'élèves entrant en sixième avec au moins un an de retard Taux de redoublement
La maîtrise de la langue	Taux de réussite pour chacun des domaines du pilier 1 en fin de CE1 et de CM2.
Les mathématiques	Taux de réussite pour chacun des domaines des maths en fin de CE1 et de CM2.
Les autres domaines du socle commun de compétences et connaissances	Pourcentage de validation pour chacun des piliers concernés en fin de CE1 et de CM2.
B2i	Pourcentage de validation
Niveau A1 en langue vivante	Pourcentage de validation
APER	Pourcentage de validation
APS	Pourcentage de validation
Savoir nager scolaire	Pourcentage de validation

Les champs d'analyse

Identifier précisément les raisons des réussites et des difficultés de l'école, en référence aux constats effectués dans différents champs:

Il s'agit ici de s'appuyer sur les points forts pour améliorer les autres points.

1. Le travail en équipe

Compétences particulières

Outils de suivi des élèves sur le(s) cycle(s)

Organisation des liaisons maternelle-élémentaire-collège

choix de l'école au niveau de la validation du socle commun…

2. Le travail en classe

Articulation des programmations de cycle et des progressions de classe

Organisation des phases de travail dans lesquelles l'enseignant doit se situer : découverte, structuration, entraînement, mémorisation, réinvestissement

Place de la différenciation…

3. Les aides en direction des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage

Les résultats des élèves de l'école

Organisation et contenu de l'aide personnalisée (types de difficultés)

Modalités de mise en œuvre du PPRE

Nombre et motifs des équipes éducatives

Place du RASED…

4. La prise en charge des élèves à besoin particulier

Aménagements spécifiques

Organisation pédagogique particulière

Articulation avec les dispositifs d'aide

Coordination avec les partenaires…

5. Le parcours culturel et artistique des élèves

Ressources locales

Cohérence et sens de l'Histoire des arts

Utilisation des ressources numériques…

6. La liaison avec les familles, la commune et les autres partenaires

Articulation avec les dispositifs extra scolaires

Organisation et modalités des rencontres avec les parents des élèves

Partenariats pour améliorer la réussite des élèves…

Objectifs de l'école dans les champs sélectionnés

Après avoir procédé à l'analyse de la situation de l'école et dégagé les champs prioritaires, l'équipe définit un certain nombre d'objectifs.

Exemples d'objectifs

- **1. Le travail en équipe**
- Améliorer la progressivité des apprentissages.
- Améliorer les liaisons inter-cycles (GS-CP, CE1-CE2, CM2-6°)
- Aborder collégialement les réponses pédagogiques aux difficultés scolaires de certains élèves.
- Définir et répartir certaines responsabilités : OCCE, l'USEP, TICE, arts et culture…

- **2. Le travail en classe**
- Respecter toutes les étapes de l'apprentissage en réduisant les phases de découverte et de révision, en renforçant les phases d'entraînement et de mémorisation.
- Elaborer un « projet de classe » et le présenter au conseil des maîtres de rentrée.
- Définir les modalités de différenciation pédagogique dans la classe.

- **3. Les aides en direction des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage**
- Tirer le meilleur profit possible de l'aide personnalisée et des stages de remise à niveau.
- Mieux définir les PPRE.
- Etablir les modalités d'intervention du RASED dans le cadre défini par l'IEN

- **4. La prise en charge des élèves à besoin particulier**
- Répondre de la meilleure façon possible aux besoins des élèves handicapés, aux enfants voyageurs, aux enfants nouvellement arrivés de façon à améliorer leurs résultats scolaires.
- S'appuyer sur la circonscription Yonne-ASH, le CASNAV, les enseignants de CLIN, la responsable départementale des enfants voyageurs.
-
- **5. Le parcours culturel et artistique des élèves**
- Donner du sens aux actions culturelles et artistiques en lien avec les résultats scolaires.
- Mobiliser les ressources locales.
- Solliciter et utiliser les ressources numériques pour rompre l'isolement culturel.

- **6. La liaison avec les familles, la commune et les autres partenaires**
- Faire du conseil d'école une véritable instance de concertation et de régulation de la vie à l'école.
- Faire des réunions de parents des moments utiles aux apprentissages, avec présentation et suivi du « projet de classe ».
- Etablir et tirer profit des partenariats dans le but d'améliorer les résultats scolaires des élèves.

Actions à mettre en œuvre

Pour atteindre ces objectifs, l'équipe pédagogique conçoit des actions pertinentes et adaptées à chaque cycle.

Chacune des actions fera l'objet d'une « fiche action » annexée au projet. (Certaines pourront être conçues au moment des avenants au projet d'école.)

A chaque objectif peut correspondre plusieurs actions.

Exemples d'actions

- **1. Le travail en équipe**
- Etablir des « progressions spiralaires» dans toutes les disciplines en commençant par les mathématiques au cycle 3.
- Définir collectivement le calendrier des conseils et des évènements qui marqueront la vie de l'école.
- Définir la marge de chacun dans son projet de classe.
- Mettre en place un outil commun de suivi de l'aide personnalisée.
- **2. Le travail en classe**
- Préciser dans les progressions quelle est la phase de travail dans laquelle chaque enseignant doit se situer : découverte, structuration, entraînement, mémorisation, réinvestissement.
- Prévoir dans l'emploi du temps des moments de pause méthodologique et de différenciation.
- **3. Les aides en direction des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage**
- Mettre en place un cahier-journal spécial pour l'aide personnalisée.
- Insérer les PPRE dans ce cahier-journal.
- **4. La prise en charge des élèves à besoin particulier**
- Mettre en place un outil de suivi pour chaque élève à besoin éducatif particulier.
- **5. Le parcours culturel et artistique des élèves**
- Enrichir le volet culturel et artistique des actions collectives traditionnelles : carnavals, fêtes et autres spectacles scolaires…
- Bien afficher la progression en histoire des arts.
- Etablir un programme annuel de visites de lieux culturels, de tacles vivants, de rencontres avec des artistes…
- Renforcer la pratique artistique par la mise en place d'ateliers sur des longues plages horaires.
- Mettre en place une chorale d'école.
- Exploiter les outils numériques (TBI, classes nomades…)
- **6. La liaison avec les familles, la commune et les autres partenaires**
- Mettre en place un conseil des maîtres préparatoire au conseil d'école avant la convocation.
- Faire en conseil des maîtres le calendrier des réunions de classe avec les parents. En prévoir trois par an.
- Etablir le programme annuel de recours à des intervenants extérieurs (réguliers et ponctuels).
- Présenter au maire, pour chaque période, le calendrier d'occupation des locaux scolaires.

3- Echéancier

L'équipe pédagogique procède au **bilan du projet en cours**, puis à la définition de la politique d'école pour les trois années à venir.

- Calendrier

- Du 7 mars au 15 avril : bilan et ébauche du projet par les équipes pédagogiques (diagnostic et priorités).
- Du 15 avril au 31 mai : étude du pré-projet par l'équipe de circonscription et 1er avis de l'IEN.
- Du 1er juin au 30 juin : rédaction définitive du projet et des fiches actions (pour les équipes stabilisées). Présentation au dernier conseil d'école pour consolidation.

- Du 1er juillet au 30 septembre : validation finale par l'IEN.
- **1er trimestre 2011-2012**, rédaction des fiches-actions (équipes nouvelles). Présentation du projet par le directeur au 1er conseil d'école et adoption du volet pédagogique.
- Le projet final est adressé à l'IEN en deux exemplaires :
  - le premier sera retourné à l'école après approbation par l'Inspecteur d'académie.
  - le deuxième sera utile à l'équipe de circonscription pour son pilotage pédagogique.